

Publics destinataires :

Equipes, encadrants, responsables des organismes gestionnaires

## Se préparer à l'évaluation externe : enjeux et méthodes

### Contexte :

D'ici la fin de l'année 2014, les établissements et services sociaux et médico-sociaux autorisés en 2002 doivent avoir réalisé leur démarche d'évaluation externe.

Introduite par la loi du 2 janvier 2002 et consolidée par la loi HPST du 21 juillet 2009, l'obligation d'évaluation externe a été complétée par un cadre réglementaire (décret n°2007-975, décret n°2010-1319, décret n°2012-147 et la circulaire n°DGCS/SD5C/2011/398 du 21 octobre 2011).

Or, afin que cette injonction légale soit traduite dans les institutions comme une démarche dynamique et utile, plusieurs éléments doivent être travaillés : Quels sont les effets réels de celle-ci sur le dialogue avec les autorités de tarification et sur le renouvellement des autorisations ? Comment articuler l'évaluation externe avec les autres démarches institutionnelles ? Comment concevoir le cahier des charges afin de réaliser un choix pertinent de prestataire ?

### Objectifs :

- S'approprier le cadre législatif et réglementaire de l'évaluation externe
- Connaître les domaines d'application de l'évaluation externe
- Identifier les éléments critiques de la démarche et les facteurs clefs de succès
- Savoir articuler l'évaluation externe avec la politique qualité et les démarches institutionnelles
- Savoir rédiger le cahier des charges d'appel à prestataire pour son évaluation externe

### Contenu :

- Le cadre légal et le pilotage national
- L'examen des différents points clés de l'évaluation externe
- L'articulation de l'évaluation externe avec le projet d'établissement et l'évaluation interne
- Le choix du prestataire et la réalisation de l'évaluation
- La rédaction du document de mise en concurrence, fondement de la relation contractuelle entre l'établissement et l'évaluateur.
- Les modalités de suivi des organismes habilités par l'ANESM
- L'évaluation externe un levier au service de la politique d'amélioration continue de la qualité

### Modalités :

- Apports théoriques, méthodologiques et juridiques
- Retours d'expériences

### Organisation :

Intervenant : un conseiller du CREA